

## LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement,  
techniques et pédagogiques  
mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé  
de la formation



Modalités d'évaluation



Tarifs

# Gérer l'inaptitude médicale



Cette formation vise à :

- Identifier les différentes étapes de la procédure d'inaptitude
- Anticiper les difficultés d'application de la réglementation sur ce thème
- Identifier les sanctions encourues en cas d'irrégularité dans la procédure
- Savoir articuler la procédure d'inaptitude avec d'autres modes de rupture du contrat de travail
- Faciliter la gestion des cas particuliers



- Dirigeants, Directeurs ou Assistants RH, Sécurité, Protection des Risques Professionnels, Responsables chargés des questions sociales
- Aucun pré-requis



**Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée**

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques



**Programme :**

- La notion d'inaptitude physique du salarié
- La compétence exclusive du médecin du travail
- La déclaration d'inaptitude
- Les recours possibles
- La recherche de reclassement
- Le licenciement du salarié inapte
- Les cas particuliers

**Durée de la formation : 1 jour (7 heures)**



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation **d'un questionnaire d'évaluation** :
  - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
  - Évaluation par le stagiaire :
    - de l'atteinte des objectifs ;
    - de la qualité de la formation ;
    - de la qualité du formateur.



**480 € HT/stagiaire/session - Adhérent**  
**580 € HT/stagiaire/session - Non Adhérent**